



## Présentation du budget 2022

Hérouxville, le 25 janvier 2022

Le budget 2022 survient au moment où l'inflation a montré des signes inquiétants en temps de pandémie. Si le coût de la vie a augmenté beaucoup plus rapidement que les années précédentes, il en est tout autant des coûts que doivent absorber les municipalités pour mettre à jour ses projets et assurer un développement durable pour leurs citoyens.

L'année budgétaire récemment complétée nous démontre la pertinence d'avoir gelé les comptes de taxes pour 2021. Le budget 2021 a également reflété l'équilibre souhaité malgré quelques dépenses imprévues. Par contre, l'année 2022 annonce un nouveau rôle d'évaluation alors que le dernier exercice à cet égard datait de six ans. La valeur du marché immobilier que l'on sait en forte hausse depuis un an n'a cependant pas été ajoutée au nouveau rôle. Cet élément est pris en compte dans le budget à venir. Le conseil a retenu qu'une gestion serrée et surtout préventive doit prendre place surtout durant une période où l'économie est bouleversée à tous les niveaux pendant la pandémie qui se poursuit depuis plus de deux ans.

Les prévisions budgétaires 2022 démontrent une hausse significative de certains coûts dont je peux vous énumérer les principaux :

Administration : hausse de 4,8 % touchant les assurances, la responsabilité civile, l'électricité, l'entretien des bâtiments, la quote-part de la MRC, les frais d'évaluation foncière, une nouvelle convention collective à négocier et autres.

Sécurité : hausse de 5,2 % référant à la Sûreté du Québec, 5,4 % la protection des incendies, la sécurité civile.

Voirie : équilibre budgétaire maintenu malgré une hausse de 16,6 % des frais de déneigement et une hausse de 5 % du transport en commun.

Aménagement et urbanisme : hausse de 16 % touchant les cotisations d'employés, certaines quotes-parts dont l'ingénierie, les fournitures de bureau et le programme d'incitatifs à la construction de maisons neuves.

Loisirs et Culture, Bibliothèque: aucune hausse significative par rapport aux années précédentes.

Financement : hausse de 44,8 % des dépenses d'investissement alors que nous effectuerons les derniers versements de l'emprunt nous ayant permis de compléter la réfection du réseau égout/aqueduc/voirie de Saint-Pierre Sud et de la rue Gagnon via le programme d'infrastructures PRECO. S'ajoute aux dépenses d'investissement la réfection récente du rang Sud pour lequel nous recevrons 90 % des coûts de réfection au cours des prochaines années. Nous devons ajouter au financement une charge additionnelle qui nous est imposée par le Ville de Shawinigan pour le projet des eaux usées au Lac à la Tortue, Une reddition de compte est cependant prévue pour 2022 à l'égard de ce dossier.

Avant affectations, le budget 2022 sera donc de 2 550 449 \$. Cependant, en y affectant une partie des surplus budgétaires antérieurs, le montant se situera à 2 088 467 \$ soit une hausse totale de 5,3 %. Par rapport à l'an dernier, le budget augmente donc de 104 615 \$.

Afin d'équilibrer les comptes de taxe, il s'avérait nécessaire de réviser à la baisse le taux de taxation, le faisant passer à 0.8760 \$ du 100\$ d'évaluation pour 2022. Il est à noter que la valeur moyenne des logements en 2021 était à 131 369 \$ et qu'en 2022 cette même valeur s'établit à 139 392 \$ soit une hausse de 6,34%.

J'invite la population à consulter la documentation qui sera disponible dans les jours qui viennent au site internet de la municipalité. Les différents tableaux composant ce budget seront également retranscrits au prochain journal municipal.

Bernard Thompson, maire